

Publication Internet 23/05/2025

COMPTE RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE MAMERS
13 mai 2025

Date de convocation
05/05/2025

Date d'affichage
05/05/2025

Nombre de membres
En exercice 15
Présents 11
Votants 12

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-
préfecture de Mamers et
publication ou notification

Le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville de Mamers s'est réuni le mardi 13 mai 2025 à dix-huit heures en séance ordinaire à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur ETIENNE Jean-Michel, Vice-Président du CCAS, suppléant l'absence de Monsieur BEAUCHEF Frédéric, Président du CCAS.

Présents :

Monsieur ETIENNE Jean-Michel,, Madame DELORME Sylvie, Madame CHAUVIN Valérie, Madame DESLAIS Odile, Madame LUSSON Sylvie, Madame LEGER Madeleine, Madame BIDAULT-LHOUSSENE Viviane, Monsieur CORBIN Michel, Monsieur MORIN Dominique, Monsieur PAUMIER Régis, Monsieur ALLAIN Yves.

Procuration :

de Monsieur CHICOINE Philippe à Monsieur ETIENNE

Absents et excusés :

Monsieur BEAUCHEF Frédéric, Madame MARCADE Arlette, Monsieur PERRONIS Romain.

Secrétaire de séance :

Approbation des PV du 04 mars et du 01 avril 2025 :

- Les PV du CA du 04 mars et du 01 avril 2025 a été approuvé par les membres du Conseil d'Administration.

1 Délibération n° 2025/25 - Demande d'accord du Conseil d'Administration pour une demande de subvention

Dans le cadre du changement de la porte extérieure de la Résidence des Baronniers, le CCAS pourrait bénéficier d'une subvention de la CARSAT.

Après examen du dossier à constituer dans le cadre de cette demande de financement, il apparaît nécessaire que le Conseil d'Administration autorise Monsieur le Président du CCAS à demander cette subvention.

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

Les membres du Conseil d'Administration **adoptent le projet de demande de subvention, et autorisent Monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la CARSAT, et à signer tous les documents afférents à ce dossier.**

2 Délibération n° 2025/26 - Demande d'accès au Panier Solidaire

Le CCAS a été destinataire d'une demande d'accès à l'Épicerie Sociale, concernant Madame F. demeurant à Mamers.

Madame F. et Monsieur D. sont actuellement sans emploi. Ils sont suivis partiellement par Madame RIPOCHE, assistante sociale.

Elle souhaiterait pouvoir bénéficier de l'accès au Panier Solidaire.

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

Les membres du Conseil d'Administration **n'accordent pas d'accès à l'Épicerie Sociale Solidaire.**

3 Délibération n° 2025/27 - Demande d'accès au Panier Solidaire

Le CCAS a été destinataire d'une demande d'accès à l'Épicerie Sociale, concernant Monsieur B. demeurant à Mamers.

Monsieur B. est arrivé aux Baronnières depuis fin janvier, pour le moment il n'a toujours pas perçu les APL. Il est suivi par Madame GRIMAULT AS. Son budget est pour l'instant très précaire.

Il souhaiterait pouvoir bénéficier de l'accès au Panier Solidaire.

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

Les membres du Conseil d'Administration **accordent un accès à l'Épicerie Sociale Solidaire pour une durée de 3 mois.**

4 Questions Diverses

Fin de la séance à 19h00.

Le Président du CCAS

Frédéric BEAUCHEF

